



Contrat de travail et 1er avertissement abusif

Par **virgin73**, le **25/12/2009** à **00:24**

Bonjour,

j'ai été engagé en cdi depuis 1 an et demi en tant qu'assistante de copropriété dans un cabinet de syndic et du jour au lendemain, le patron a décidé de mettre au standard téléphonique, sans mon accord, et sans modification de contrat.

Depuis je subis la pression chaque jour et je recois ce jour une lettre d'avertissement par recommandé disant que je ne respectais pas mes horaires de travail, que j'écoutais de la musique et que j'avais des conversations téléphoniques privées interminables

Tout ceci est complètement faux

Je suis démotivée par mon travail

quelle action puis je engager pour me défendre

merci pour votre réponse